



AUTORITÉ ADMINISTRATIVE ZONE ECONOMIQUE SPÉCIALE DE NKOK

La Zone Economique Spéciale de Nkok a reçu de la prestigieuse institution Foreign Direct Investment (FDI), la récompense de Meilleure Zone Economique Spéciale de l'année dans la catégorie "Produits du bois". Cette distinction vient récompenser la vision du Chef de l'Etat Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA**, qui a d'une part interdit l'exportation de grumes et d'autre part créé la ZES de Nkok pour impulser la diversification de l'économie gabonaise. L'Autorité Administrative de la ZES de Nkok profite de cette occasion pour remercier tous les partenaires (institutionnels, économiques et sociaux) qui accompagnent ce projet au quotidien.

